

Cet excellent curé, qui ne doit considérer que l'ensemble de notre tableau anecdotique, nous a substantiellement raconté le court et le long de ses mixtes entretiens. Nous avons même par devers nous de précieux documents dont nous ferons licitement usage à fur et à mesure que notre sujet le comportera.

L'institution et l'origine, la constitution, les caractères et les qualités de cette sainte Eglise du Christ seront autant de divisions principales de notre étude sur cet important sujet. Nous ne reculerons pas devant n'importe quelle objection protestante ou schismatique, et avec le secours de la Bonne Ste. Anne nous en ferons une réfutation aussi satisfaisante qu'intéressante pour nos lecteurs. Nous ne discuterons pas cependant avec les feuilles quotidiennes ou quasi-quotidiennes, vu que nous ne pourrions disposer que d'un nombre très-restreint de petites pages et cela qu'une fois le mois.

Pour prévenir autant que possible les malentendus, nous répéterons à notre début ce que le célèbre évêque de Cyr, suivi en cela par St. Augustin, écrivait dans sa préface sur les Psaumes.

“Ce que nous avons pu trouver, nous le proposerons à tout le monde sans porter envie à qui que ce soit ; et ce que nous apprenons de nos Pères nous nous efforçons de le transmettre à nos neveux. Nous ne demandons qu'une chose à nos lecteurs, celle de n'être pas traité de voleur s'ils reconnaissent sur nos pages des doctrines déjà traitées par les Pères. Car ceci ne doit pas s'appeler larcin, mais héritage.